



Au courant de la Chute

Printemps/Été 2024

P. 2
Conseil municipal

P. 3-4-5
Direction générale

P. 6-7-10-12
Urbanisme/Environnement

P. 8-9-10-11-12-13-14-15
Loisirs/culture

P. 16-17
Association/organisme

P. 18-19
Saviez-vous?

P. 20
Nous joindre





Conseil municipal

Normand St-Amour, maire,
st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 223

Bonjour à vous,

Votre municipalité est très impliquée dans la démarche de création d'un réseau écologique incluant des aires protégées. La dernière étape de consultation publique aura lieu le 11 mai prochain. Par la suite, nous compléterons la démarche pour arriver à déposer officiellement notre demande. Votre soutien continu est essentiel pour préserver nos précieuses ressources naturelles et pour assurer l'avenir durable de notre communauté et de la planète.

Merci de votre engagement et de votre participation active dans notre belle municipalité.

Bon été à tous !

Normand St-Amour, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

14 mai, 11 juin, 9 juillet, 27 août, 10 septembre,
8 octobre, 12 novembre, 10 décembre



Votre conseil municipal

Bertrand, Danielle, Denise, Normand, Mireille, Carolyne, René



Direction générale

Éric Paiement, directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je veux prendre quelques lignes pour souligner le travail inestimable de chacun des employés de la municipalité. En effet, nous pouvons être heureux d'avoir à notre emploi des employés dévoués et fiers de porter les couleurs de la municipalité. Année après année, je suis fier de réaliser ce constat, encore plus quand vient le temps d'offrir son temps gracieusement à une activité ou de répondre présent en situation d'urgence. Ajoutez à cette équation des élus à l'écoute et proactifs, aujourd'hui, nous pouvons tous être fiers de constater que la municipalité de Chute-Saint-Philippe est devenue un employeur de qualité pour des gens de cœur!

Encore une fois, nous avons beaucoup de projets à mener à terme, en plus des tâches quotidiennes et celles déchargées par le gouvernement. Malgré tout, nous continuerons à servir la population au mieux, dans un esprit de convivialité, et en ce sens, nous arriverons à trouver une solution satisfaisante pour tous.

Finalement, soyez de bon voisin et respectez-les. En effet, depuis quelques années, nous constatons que l'équipe municipale consacre beaucoup de temps et d'effort à gérer des conflits de voisins, qui pour la plupart pourraient être évités si chacun se rappelait la notion de vivre en société. Je comprends que certaines situations sont inévitables, mais sincèrement, la plupart le sont.

Soyez fier de votre municipalité, car nous, nous le sommes!

Pour tous renseignements généraux, nous vous invitons à rester informé via le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent.

Cordialement.

Éric Paiement, directeur général

Mesures d'urgence

ÊTES-VOUS PRÊT?

Nous ne pouvons écrire ces quelques lignes sous cette rubrique sans parler de l'évènement de la digue Morier du mois de décembre 2023. Vous savez tout ce qui s'est passé, donc, inutile de revenir sur l'évènement, mais quelques constats peuvent être soulevés.

Tout d'abord, au moment d'écrire ces lignes, l'état de la digue et des autres ouvrages de retenues sont toujours inconnus, et ce malgré un article publié récemment dans la presse, mais qui à notre avis n'est pas satisfaisant. Nous continuons à poser des questions et espérons avoir éventuellement des réponses satisfaisantes.

Ensuite, nous pouvons humblement mentionner que cet évènement aura permis à la municipalité de mieux préparer son plan des mesures d'urgence pour un évènement d'une telle envergure. En effet, beaucoup d'amélioration sur le plan des mesures d'urgence de la municipalité aura été apportée qui aura pour effet d'être mieux préparée dans ce genre d'évènement.

Pour aider à améliorer le temps de réponse à un sinistre réel ou imminent, nous avons retenu les services d'un logiciel d'alerte de masse CITAM. Ce logiciel permettra à la municipalité de vous joindre facilement en cas de catastrophe, mais nous ne pouvons le faire sans que vous y soyez inscrit. Pour ce faire, suivez les instructions sur le site internet de la municipalité.

D'autre part, nous rappelons qu'en cas de sinistre ou de catastrophe naturelle, les équipes de secours pourraient tarder à arriver à votre domicile. Vous êtes donc le premier responsable de votre sécurité. La meilleure façon de vous préparer est d'élaborer un plan familial d'urgence :

Ayez en tout temps à la maison une trousse d'urgence (ex. : sac à dos ou bac) contenant les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre. Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez son contenu chaque année et remplacez les piles et les réserves d'eau au besoin, ainsi que les aliments non périssables périmés.

Voici les 7 articles essentiels à avoir dans votre trousse d'urgence :

- Eau potable (6 litres par personne);
- Nourriture non périssable (pour au moins 3 jours);
- Ouvre-boîte manuel;
- Radio à piles - piles de rechange;
- Lampe frontale ou de poche - piles de rechange ou lampe à manivelle;
- Briquet ou allumettes et chandelles;
- Trousse de premiers soins - antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.

Si vous désirez obtenir des informations sur la trousse 72 heures, rendez-vous sur le site internet du ministère de la Sécurité publique du Québec ou en vous informant directement à la municipalité.

Travaux publics



Bonjour à tous,

Les saisons se suivent, mais ne se ressemblent pas, en effet, cet hiver aura été plus clément sur nos équipements, mais bien sûr, sur nos employés! Cela dit, l'équipe des travaux publics est en pleine période de travaux de nettoyage du printemps et en planification des travaux de voirie pour la saison estivale 2024.

Plusieurs travaux et projets sont sur la « planche à dessin »; réparation du traitement de surface de la montée des Chevreuils sur 800 mètres, où les pluies diluviennes de juin 2022 l'ont endommagé. Le remplacement d'environ une dizaine de ponceaux transversaux, le creusage et l'entretien d'environ 2000 mètres linéaires de fossés, travaux sur la future bibliothèque et garderie, travaux à la halte routière, travaux à l'église, travaux dans les sentiers nature, excavation d'un futur terrain de pickleball, excavation pour l'installation d'une nouvelle borne électrique, en plus des travaux d'entretien, de réparation, signalisation et d'amélioration des chemins municipaux.

J'aimerais porter à votre attention que la municipalité a installé sur son territoire, à 3 endroits différents, des panneaux indiquant la présence de tortue. En effet, avec les années, nous avons remarqué la présence de tortue et d'œufs en bordure des chemins municipaux et elles reviennent année après année. Le seul bémol est que pour une raison qu'on ignore, quelqu'un vols et vandalises les panneaux. Pour celles et ceux qui passent régulièrement à ces endroits, svp, garder un œil ouvert pour essayer de démasquer cette personne.

Dans le même ordre d'idée, vous avez sans doute remarqué que la municipalité a acquis au fil des années, des afficheurs de vitesse pour sensibiliser les gens au respect des limites de vitesse. Malheureusement, durant la période estivale 2023, un de ces afficheurs a été volé. Certains de ces panneaux sont amovibles (sur remorque) et pour éviter ce genre de délit, nous les installerons près des résidences, à des endroits bien éclairés.

En terminant, si vous rencontrez un employé des travaux publics, n'hésitez pas à le saluer, ce petit geste apporte toujours un sentiment très apprécié de tous!

L'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudences sur nos routes et désire vous souhaiter une excellente saison estivale à Chute-Saint-Philippe.



Urbanisme et environnement

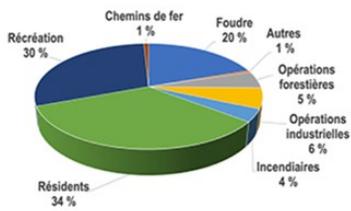
Madeleine Sigouin, officier en bâtiment et à l'environnement

urbanisme@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 224

PRENEZ UN PERMIS DE BRÛLAGE, C'EST GRATUIT

Les feux de branches, de balles de foin et de balles de paille sont défendus sur le territoire de la Municipalité de Chute-Saint-Philippe pour la période de l'année allant du premier avril au quinze novembre (1er avril au 15 novembre), sauf si un permis de brûlage de branches a été obtenu, au préalable, au bureau municipal. Ce permis est gratuit et valide sept jours.



Causes des feux de forêt de 2012 à 2021

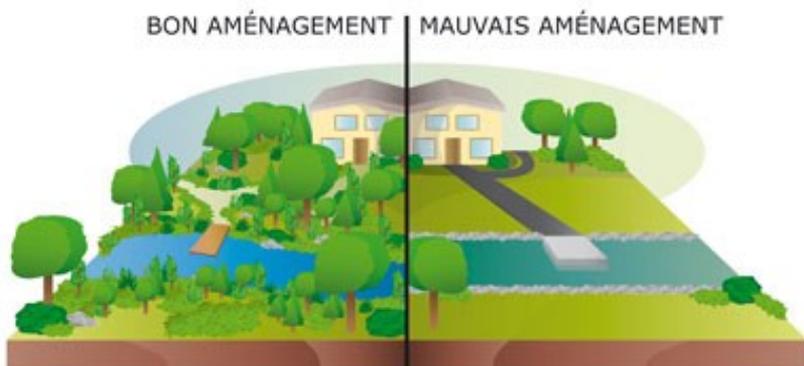
N'oubliez pas que les feux à ciel ouvert peuvent être interdits lors de périodes particulièrement sèches. Surveillez les avis de la SOPFEU et ceux de la Municipalité à ce sujet.

Au Québec, environ 75 % des feux de forêt sont d'origine humaine

Attention aux mégots de cigarettes. Chaque année, des cigarettes mal éteintes provoquent près de 800 feux de forêt au Québec.

PRÉSERVONS LA QUALITÉ DE NOS LACS

Sachez que vous devez préserver les cinq premiers mètres de végétation, mesurés à partir du littoral d'un lac ou d'un cours d'eau, pour constituer votre bande de protection riveraine. La réglementation municipale interdit de contrôler la végétation, y compris la tonte de gazon, le débroussaillage et l'abattage d'arbres dans cette bande de 5 mètres.





Urbanisme et environnement

Martine Latour, officier en environnement et bâtiment
environnement@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 229

TRAVAUX EN RIVE

Si vous prévoyez effectuer des travaux en rive d'un lac, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide, vérifiez auprès de la municipalité quelles sont les dispositions règlementaires qui s'appliquent. Certaines lois et certains règlements provinciaux sont imposés aux municipalités et elles ont la charge de les appliquer. Contrevenir à la réglementation provinciale est passible d'amendes sévères. Il est donc très important de s'informer.

Assurez-vous de ne rien aménager ou entreposer en bordure d'un plan d'eau ou près d'un milieu humide. Il s'agit d'habitats fragiles et vulnérables aux activités humaines. L'entreposage ainsi que l'aménagement à l'intérieur des limites de la rive sont interdits.

ABRIS TEMPORAIRES

Les abris temporaires (de type Tempo) doivent être entièrement démontés pour le 1^{er} mai. Cependant, lorsque la structure n'est pas visible à partir d'un lac, d'une voie de circulation ou d'une allée véhiculaire, celle-ci pourra être conservée assemblée.

ROULOTTES

Les changements apportés à la réglementation municipale concernant les roulottes, sont entrés en vigueur en juillet dernier, nous vous invitons à consulter l'article 5.3 du règlement de zonage no. 139. Celui-ci est disponible en visitant le site de la municipalité ou sur demande, en vous présentant au bureau municipal.

PERMIS

Petit rappel, aucuns travaux ne peuvent être effectués sans le permis requis par la réglementation. Malheureusement, il y a encore des gens qui exécutent des travaux sans permis.

Avant d'entreprendre tous types de travaux ou de projet sur votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec nous, afin que nous puissions vous informer.

Madeleine Sigouin et Martine Latour

Service de l'urbanisme
et de l'environnement



Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs, de la culture et des communications
loisirs@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 230

BIBLIOTHÈQUE ET GARDERIE

Nous sommes enchantés de vous donner des nouvelles de notre beau projet de bibliothèque et garderie ! Actuellement en plein aménagement et mise aux normes du bâtiment, le projet va bon train !

Nous avons hâte d'ouvrir les portes de notre toute nouvelle garderie prochainement. La date exacte est à déterminer, mais reste éminente dans les prochaines semaines. Des places seront disponibles pour les enfants de 0 à 5 ans de Chute-Saint-Philippe, nous invitons les parents à inscrire leurs petits sur le site dédié <https://www.laplace0-5.com/>.

Quant à la bibliothèque, nous sommes déterminés à faire de cet espace un lieu de partage de connaissances et de culture pour tous. Bien que nous ne puissions encore déterminer avec certitude la date d'ouverture, soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Plusieurs partenaires contribuent à la réussite de ce projet; la MRC Antoine-Labelle et le Gouvernement du Québec, le CPE la Fourmilière et le ministère de la Famille, le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA) et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et le ministère de la Santé et des Services sociaux. MERCI !!



PICKLEBALL

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre projet de construction d'un terrain de pickleball devrait débuter d'ici la fin de l'été!

Le pickleball, un sport de raquette qui combine des éléments de tennis, de badminton et de ping-pong, gagne en popularité et nous sommes heureux de pouvoir offrir à notre communauté un nouvel espace pour pratiquer ce sport passionnant. Le pickleball est un sport inclusif qui peut être pratiqué par des joueurs de tous âges et de tous niveaux d'aptitude. Le terrain de pickleball offrira aux membres de notre communauté un espace de jeu dédié, équipé de toutes les commodités nécessaires pour profiter pleinement de cette activité.



Que vous soyez un joueur régulier ou que vous souhaitiez simplement essayer quelque chose de nouveau, nous vous invitons à venir jouer au pickleball et à vous amuser sur notre nouveau terrain.

Restez à l'affût pour plus de détails sur l'ouverture officielle du terrain!

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs,
culture et communications



CAMP DE JOUR 2024

CHUTE-SAINT-PHILIPPE

5 à 12 ans

Du 25 juin au 9 août

De 7h30 à 17h30

Inscription du 29 avril au 17 mai

-En ligne au: www.chute-saint-philippe.ca (Qidigo)

-À la municipalité (sur les heures d'ouverture)

TARIFS POUR L'ÉTÉ

RÉSIDENT // NON-RÉSIDENT

*Un enfant qui fréquente l'école
de Chute-Saint-Philippe
est considéré comme résident

Premier enfant

280 \$ // 380 \$

Deuxième enfant

240 \$ // 340 \$

Troisième enfant

200\$ // 300\$

3 jours

Parc intergénérationnel

2 jours

Sentiers nature

Pour plus d'informations : 819 585-3397 poste 230 // www.chute-saint-philippe.ca

Suivez-nous



JOUR DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT



*le village
rassembleur*

Le 11 mai

De 9h à 14h

Au garage municipal
(12 chemin Tranquille)



- * Distribution d'arbres
- * Kiosques sur l'environnement
- * Point de dépôt RDD
- * Nettoie-T-On et prix de participation
- * Lunch offert aux participants
- * Concours de dessins des élèves de l'école Henri-Bourassa. Venez voter!!



Ressources naturelles
et Forêts

Québec

Tout est offert gratuitement

Bienvenue à tous les citoyens de Chute-Saint-Philippe



Terragaia

Identifications des plantes médicinales et comestibles

12 MAI
10h à 14h

Coût:

~~90 \$~~ / Adulte **Spécial**
PÈRE-MÈRE 75 \$
30 \$ / Enfant 12 ans et +
Gratuit pour les 12 ans et -
(Min. 10 inscriptions)

Sentiers nature

(sentier d'hébertisme ou la Croix)

Karine Locas, herboriste

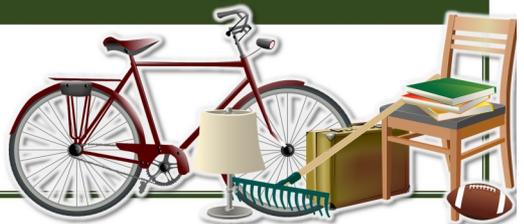
Information et réservation au 819-440-6471
terragaiaherboriste@outlook.com



GRANDE VENTE DE GARAGE

Le samedi 18 mai 2024
de 10h à 16h à l'église

Venez en grand nombre voir nos aubaines ou joignez-vous à nous en apportant votre table et ce que vous aimeriez vendre 5\$ la table au besoin mais en cas de pluie l'événement aura lieu à l'intérieur et les tables seront gratuites. Pas de réservation de table, premier arrivé!



FÊTE DE LA PÊCHE 2024



8 Juin
10h à 14h
QUAI PUBLIC

PERMIS DE PÊCHE (6 À 17 ANS)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

LOISIRS@CHUTE-SAINT-PHILIPPE.CA

819 585-3397 P.230



Pêche
en herbe



Fondation
de la faune
du Québec



Initier vos jeunes
à la pêche sportive!



INVITATION À TOUS LES RÉSIDENTS DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE
Conférence pour tous les résidents, permanents ou saisonniers

Sous le thème :

Importance de la bande riveraine
pour le maintien de la santé de
nos lacs et cours d'eau

Samedi 8 juin

19h00 à 20h30

Salle Carmel

Conférencier :

Pierre-Étienne Drolet,
biologiste du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Personnes ressources :

Martine Latour, Officier en environnement et en bâtiment
Madeleine Sigouin, Officier en bâtiment et en environnement



CHUTE-SAINT-PHILIPPE, QC

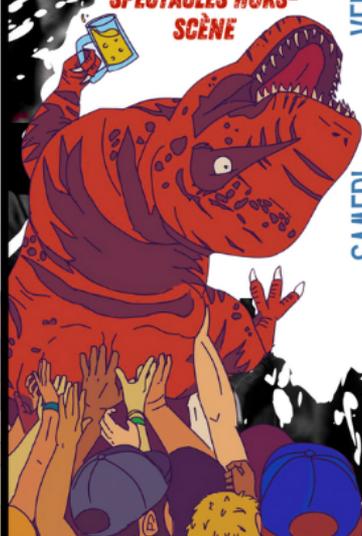
5 AU 7 JUILLET 2024

FESTIVAL

GROS GRAS



MICROBRASSERIES
& FOODTRUCKS
ANIMATION
SPECTACLES HORS-
SCÈNE



OUVERTURE DU SITE À 17H

VENDREDI

GUTTERMOUTH

THE PLANET SMASHERS

THE CREEPSHOW • LES CHIENS DE RUELLES

THE OPTIONS

OUVERTURE DU SITE À MIDI

SAMEDI

FACE TO FACE

IRISH MOUTARDE

P'TIT BELLIVEAU • EXTERIO

BOHEMIAN BETYARS • THE ANTI-QUEENS

ORCHESTRE TISONNIER • HOMEBREW REMEDY

LE GROUPE ALIMENTAIRE • SHOW DE LUTTE

DIMANCHE 11H GRATUIT!

LA "MESS" DU GROS GRAS



MAX
ISOLATION



P&F
ELECTRIQUE

CONSTRUCTEUR
LOUIS ROGER-FILÉ



BILLETS ET
INFORMATIONS



WWW.FESTIVALDUGROSGRAS.COM

VOUS ÊTES INVITÉS À SUIVRE LA PAGE FACEBOOK DE L'ÉVÈNEMENT POUR
CONNAÎTRE LES INFORMATIONS QUANT AU DÉROULEMENT DE LA FIN DE SEMAINE.



PRÉSENTÉ PAR:
LE COMITÉ DES LOISIRS
DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE

LA FÊTE AU VILLAGE

9 AOÛT - 17H À 23H
AU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL

CHANSONNIER STEPH LEGAULT - DANSE COUNTRY ML
MAQUILLAGES - JEUX GONFLABLES - ANIMATION
ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE - CANTINE ET BAR
(ANNULÉE EN CAS DE PLUIE - ARGENT COMPTANT SEULEMENT)

Les mardis Café

Bonjour,

Une autre saison des mardis café se terminera le 14 mai prochain. J'aimerais profiter de cette fenêtre pour remercier toutes les participantes et participants pour le temps passé en votre compagnie. Rencontres toujours aussi agréable les unes que les autres.

Au cours de l'année 2023 je suis fière d'annoncer que le groupe compte maintenant 29 personnes participant aléatoirement chaque semaine.

Les mardis café reprendront en septembre 2024, date à déterminer. Le groupe est ouvert à toutes personnes désirant partager leurs connaissances, se divertir ou juste passer un bon moment en agréable compagnie. Y serez-vous?

Sur ce, je souhaite à tous une très belle saison estivale.

Rendez-vous en septembre!

Danielle Feyland
Responsable
Conseillère siège no. 2
Chute-Saint-Philippe

SOIRÉE DANSE
11 MAI
19H

Cours de danse en ligne

Chute-St-Philippe

NOUVEAU COUNTRY
ET TRADITIONNEL

DANSE COUNTRY

- Des cours
- Des soirées
- Des événements
- Du plaisir

M&L

DE RETOUR EN SEPTEMBRE 2024

Associations & organismes

ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DU LAC ROCHON

Protégeons le lac Rochon! Ensemble!

Le lac Rochon est inscrit au RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) depuis 2023 et nous poursuivrons en 2024 la mesure de la transparence de l'eau et l'échantillonnage de l'eau pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle. Notre participation bénévole à ce programme s'inscrit dans une perspective à long terme qui nous permettra de garder à jour nos connaissances sur l'état de notre lac et de suivre son évolution afin de guider nos actions pour mieux le protéger.

À la demande des municipalités, COBALI a procédé à la caractérisation de la bande riveraine du lac Rochon en 2023. Un rapport sera déposé à la fin du processus. Malheureusement nous n'avons pas pu faire la caractérisation du périphyton en 2023 mais ce n'est que partie remise pour 2024.

Le privilège d'être installé en rive s'accompagne d'une responsabilité envers le lac et ses espèces vivantes. Soyons solidaires !

Nous tenons à remercier nos membres ainsi que les municipalités de Chute-Saint-Philippe et de Lac-Saint-Paul pour leur contribution et leur soutien.

Sylvain Meunier

Président

Association des riverains du lac Rochon

lacrochon@hotmail.com

Association des riverains du lac Rochon

Assemblée générale annuelle

Samedi le 27 juillet 2024

9 heures à midi

Salle des loisirs, à l'arrière de l'Hôtel de Ville



Association des résidents des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant



Tu apprécies ton environnement, protège-le !

Pour nous rejoindre :

Courriel : assreslacsdescpv@hotmail.ca

Page Facebook : www.facebook.com/aridcpv

572, Chemin du lac-Pérodeau

Chute-Saint-Philippe, QC J0W 1A0

Principaux objectifs de l'Association :

- Contribuer à la protection de nos lacs et de nos forêts.
- Sensibiliser les résidents au respect de la faune et de la flore.
- Encourager la communication et l'entraide entre les résidents.

Dossiers importants en cours :

- Suivi du contrôle pour le lavage des embarcations.
- Installation de bouées et panneaux de sensibilisation invitant les conducteurs d'embarcations à respecter la quiétude des riverains et à réduire leur vitesse.
- Installation d'affiches sensibilisant les villégiateurs au respect de la faune et rappelant les règles de sécurité sur nos lacs.
- Suivi de l'échantillonnage pour connaître la qualité de l'eau des lacs.
- Vigilance sur les activités d'exploration minière et de coupe forestière afin de protéger nos plans d'eau et la forêt de la région.

À Chute-Saint-Philippe,
3 familles sur 4 bénéficient
des services de la Coopérative! 

Nous vous remercions pour la confiance
que vous nous témoignez à tous les jours.

En tant que membre de la CTAL,
vous encouragez une coopérative d'ici
qui redonne à la communauté.

Vous n'êtes pas encore avec nous
ou êtes nouveau dans la région?

**Connectez-vous à
l'expérience CTAL!**

C-tal

Coopérative de
télécommunication

Internet,
Télévision,
Téléphonie.

ctal.ca
info@ctal.ca
819 623-CTAL



Nous avons le service qui vous convient.

- Que vous deviez améliorer des compétences pour intégrer un emploi ou progresser dans l'entreprise ;
- Que vous soyez un-e nouvel-le arrivant-e (ou une de vos connaissances) ;
- Que vous ayez besoin de développer des compétences en informatique ;
- Que vous ayez des difficultés en lecture, écriture, calcul et/ou résolution de problèmes (ou un de vos proches) ;
- Ou que vous ayez besoin de perfectionner votre conversation anglaise.

Nous sommes là pour vous !

Informations :
819 440-2044
Lundi au jeudi
8H30 à 16h30

420, rue de Carillon, Mont-Laurier





Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste
reception@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 221

Saviez-vous?



LAVAGE DES EMBARCATIONS

N'oubliez pas que chaque embarcation nautique motorisée ou non doit être lavée avant d'embarquer sur un plan d'eau de la municipalité. La station de lavage municipale est située au 565, chemin des Voyageurs et est totalement gratuite et accessible 7 jours 24 heures et sera opérationnelle d'ici le 17 mai. De plus, après avoir lavé votre embarcation vous obtiendrez un code vous permettant de débarrer les cadenas pour accéder aux plans d'eau par les descentes publiques. Merci de

considérer, tout comme premier geste crucial Chute-Saint-Philippe.

nous, que le lavage de vos embarcations fait partie d'un permettant la préservation de nos plans d'eau à



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2R22) oblige les propriétaires à vidanger leur fosse septique aux 2 ans pour les résidents permanents et aux 4 ans pour les villégiateurs. La municipalité, afin de s'assurer du

respect de ce règlement, exige que vous fassiez parvenir au bureau municipal une preuve (copie de la facture) que la vidange a bien été faite. Merci de votre collaboration.



RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS ET LES CHATS

Il est permis de garder un maximum de 3 chiens et de 3 chats.

L'enregistrement des animaux est obligatoire auprès de votre municipalité de votre lieu principal de résidence.

Les animaux suivants sont interdits :

- Tout chien déclaré potentiellement dangereux
- Tout chien qui attaque ou est entraîné à attaquer

- Tout animal ayant la rage
- Tout animal sauvage

Les animaux doivent être maintenus à l'intérieur des limites du terrain.

En dehors du terrain, le chien doit en tout temps être retenu au moyen d'une laisse.

Informations sur les animaux, enregistrement, règlement # 304-2021, visiter :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/animaux/>



Information générale

Manon Taillon, secrétaire-trésorière adjointe
adjoint@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 225

Saviez-vous?



SUBVENTION COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELS DURABLES

Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants et pour des produits d'hygiène personnels durables.

Pour toutes les informations :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables>

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subvention-produits-hygiene-personnels>



BORNES DE RECHARGE

En vue d'encourager l'utilisation de véhicules électriques et de contribuer à la lutte contre les changements climatiques, la Municipalité de Chute-Saint-Philippe a dernièrement procédé à l'installation de 2 bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Les bornes sont situées au bureau municipal au 560 chemin des Voyageurs.

PROCHAINES DATES DE VERSEMENT DE TAXE :

- 17 mai
- 6 juillet
- 25 août
- 10 octobre



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

INSCRIVEZ-VOUS !

www.chute-saint-philippe.ca
ou 819 585-3397 poste 221

La municipalité s'est doté d'un logiciel d'alertes et de notifications de masse pour rejoindre rapidement, massivement et efficacement ses citoyens.

ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

par **CITAM**

Chaque personne inscrite choisit les alertes et notifications qu'elle souhaite recevoir, et aussi de la façon qu'elle veut les recevoir : appel téléphonique, messagerie texte et courriel.

En vous créant un compte, vous pourrez aussi modifier vos coordonnées et vos préférences.

DATES COLLECTE D'ENCOMBRANT :

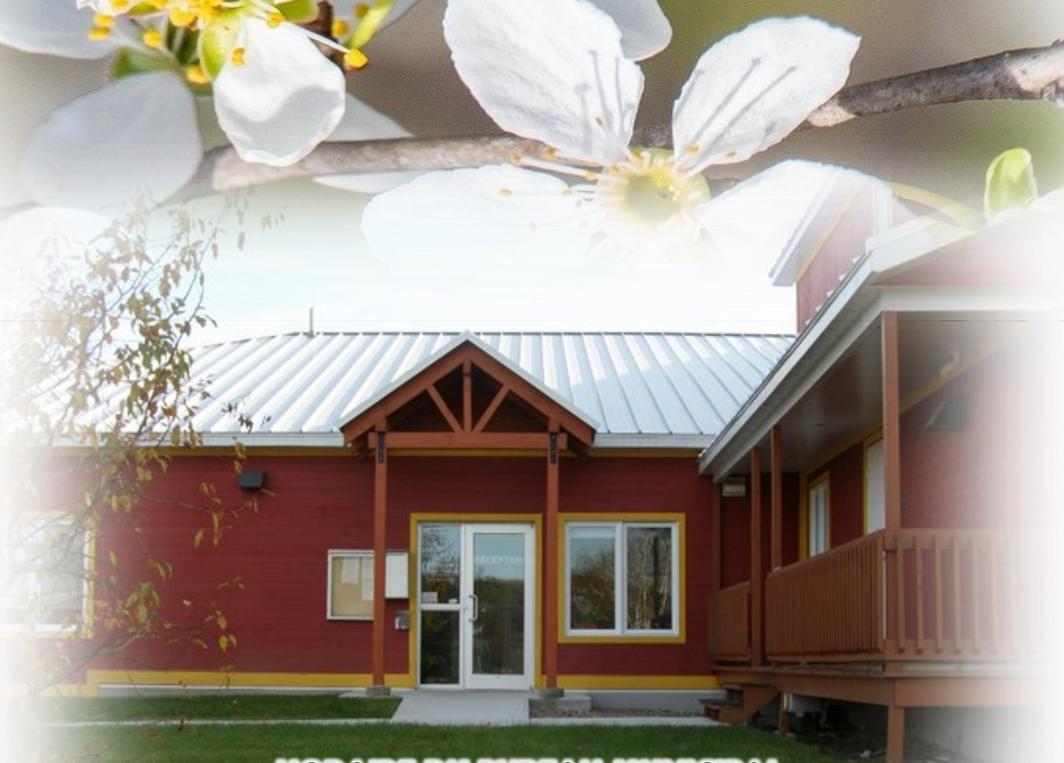
- 26 mai
- 15 septembre

SOYEZ JOIGNABLE RAPIDEMENT PAR VOTRE MUNICIPALITÉ EN CAS D'ALERTE

Vous pouvez vous inscrire vous-même via notre site internet : www.chute-saint-philippe.ca sous Services aux citoyens / CITAM

ou vous pouvez appeler au 819 585-3397 poste 221 il nous fera plaisir de vous inscrire.

Merci de nous aider à vous rejoindre en cas d'alerte !



HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi : de 8h à 16h
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner

HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h
Le vendredi : de 8h à 12h
Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs
Chute-Saint-Philippe Qc J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397
Numéro de télécopieur : (819) 585-4949
Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca
Site web : www.chute-saint-philippe.ca
Page Facebook : Municipalité de Chute-Saint-Philippe